Jalon 2 – Les nouvelles technologies : puissances des géants du numérique, impuissance des Etats et des organisations internationales ?

**Question**: À l’heure du numérique, les géants du numérique sont-ils des outils de consolidation de la puissance des Etats et des organisations internationales ou au contraire à l’origine de leur fragilisation ? Quelles luttent d’influence les Etats se livrent-ils dans le domaine des nouvelles technologies et dans le cyberespace ?

**Objectif**: s’interroger sur le rôle des nouvelles technologies comme vecteur de puissance et se questionner la capacité des États à se saisir de ces technologies et à mobiliser les acteurs qui les dominent pour profiter d’une autre (différente de la langue, *cf*. Jalon 1) forme indirecte de puissance.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Avec l’essor des nouvelles technologies, la puissance des Etats peut être fragilisée par les nouveaux acteurs du numérique** | | |
| **Idée** | **Document(s)** | **Information(s)** |
| Les États doivent notamment faire face à la **concurrence des géants du numérique qui ont acquis une puissance** qui repose sur des fondements | Doc. 1, 2, 3 et 4 | - Fondements économiques et financiers (Doc. 1 et 2) :  - Usage du *soft power* (doc 3 et 4) : |
| Les Etats semblent parfois dépasser par **les pratiques des géants du numérique** | Doc. 5 et 6 | - Optimisation fiscale (doc 5)  - Nouvelles technologies favorisent le développement de la cybercriminalité : |
| **Les Etats sont capables de se saisir des technologies du numérique et de composer avec les géants du net pour renforcer leur puissance** | | |
| Les États d’origine des géants du secteur **bénéficient de la puissance économique et de leur *soft power*** | Doc. 7 et 8 | Certains Etats favorisent leurs propres géants du numérique en limitant l’influence leurs concurrents : |
| L’utilisation des nouvelles technologies et d’Internet permet aux États de **développer leur cyberpuissance** | Doc. 9 et 10 | - Les Etats développent des infrastructures informatiques => permet de limiter la fracture numérique (inégale couverture des réseaux numériques)  - Les Etats cherchent à développer leur aptitude à protéger les réseaux et à sécuriser les données (doc 9 ) :  - Pratique de la censure, la désinformation et la propagande (doc. 10) : |
| Ces technologies peuvent également être utilisées pour **déstabiliser d’autres États** | Doc. 11 | - L’ingérence dans la vie politique des Etats |